
LE PÔLE HIPPOLIA A NOUVEAU SOUTENU PAR LA RÉGION

LE 02 MARS 2020

Suite au bilan satisfaisant des actions menées par le pôle Hippolia dans le cadre du contrat d'objectifs 2017-2019, la Région Normandie a décidé de renouveler son soutien à la filière. La Région et le pôle Hippolia ont décidé de porter ensemble un plan d'actions pour les 3 ans à venir autour de cinq axes : la gestion administrative et la stratégie du pôle, l'intelligence économique, la communication et les réseaux, la recherche et l'innovation et le développement commercial des entreprises adhérentes. La Région financera ces actions à hauteur de 874 607 euros.



DE NOMBREUSES ACTIONS ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2017-2019

Créé en 2012, Hippolia est le seul pôle de compétitivité en France représentant la filière équine. Il compte aujourd'hui plus de 200 membres dont un tiers d'adhérents normands. Celui-ci redouble d'initiatives pour fédérer l'ensemble de ses adhérents par l'organisation d'évènements, rassemblant chaque année environ 400 participants, tels que des ateliers d'émergences d'idées, des workshops thématiques, des visites de haras ou encore, l'organisation de la journée Hippolia et des HippoliApéro.

A cela s'ajoutent les nombreux salons nationaux et internationaux auxquels le pôle participe : le salon du Cheval à Paris avec l'organisation du Village des Start-ups et des Trophées de l'Innovation, le salon du Cheval à Bordeaux, SPOGA Horse en Allemagne, le Festival de l'Excellence Normande (FÊNO) ou encore Vivatech. La présence du pôle lors de ces évènements incontournables a permis à ses membres d'acquérir une importante visibilité.

La veille stratégique constitue aussi une action forte du pôle. 7 veilles ont été mises en place : scientifique, propriété industrielle, nouveaux produits, international, juridique, marchés publics et le Flash Hippolia. Ces veilles permettent au pôle de générer des recettes privées non négligeables et sont une source d'information précieuse pour les adhérents. En 2018, ces

veilles représentent plus de 2400 publications, 665 brevets, la présentation de 250 nouveaux produits, 12 pays analysés, 200 actualités juridiques et plus de 440 marchés publics ouverts.

L'innovation est également au cœur des priorités du pôle. 150 rendez-vous projets ont été réalisés en 2018, permettant la labellisation de 12 dossiers pour un montant global de 6,2 millions d'euros et représentant en tout 296 mois de R&D. Parmi ces projets, 25 % sont pilotés par des normands et 26 % comptent au moins un partenaire normand. Le sujet prédominant des dossiers labellisés est la santé.

LE CONTRAT D'OBJECTIFS 2020-2022

Par l'attribution d'une subvention de 874 607 euros sur la période 2020-2022, la Région souhaite continuer à accompagner le développement du pôle et lui permettre de poursuivre ses actions autour de 5 axes :

- **La gestion administrative et la stratégie du pôle**
- **L'intelligence économique**
- **La communication et les réseaux**
- **La recherche et l'innovation**
- **Le développement commercial**

LA RÉGION NORMANDIE, PREMIER PARTENAIRE PUBLIC AU CÔTÉ DE LA FILIÈRE ÉQUINE

La Région mobilise chaque année plus de 6 millions d'euros pour affirmer au niveau mondial la place de la Normandie comme terre d'excellence du cheval, en s'appuyant sur ses domaines de référence (l'élevage, les champions, la recherche, les événements équestres) et ses sites phares (Deauville, Haras national du Pin, Pôle hippique de Saint-Lô, Centre européen du Cheval) pour conquérir de nouveaux marchés à l'international et renforcer l'attractivité de la Normandie.

Dans cette volonté de viser l'excellence, la Région porte notamment, à travers Normandie Equine Vallée, un important projet de campus équin international à Goustranville. Financé à hauteur de 30 millions d'euros par la Région, celui-ci doit notamment permettre l'accueil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire Equin (ChuvÉquin) de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA).